IGP Pays d'Hérault	0.99 €TTC/hI
Unités géographiques complémentaires :	+ 12 € TTC
Bénovie, Bérange, Pays de Bessan, Pays de Caux, Pays de Cassan, Cessenon, Coteaux de Bessilles, Coteaux de Fontcaude, Coteaux de Laurens, Coteaux de Murviel, Coteaux du Salagou, Côtes du Brian, Cotes du Ceressou, Mont de la Grage.	7126110
Collines de la Moure	1.23 €TTC/hI + 12 € TTC
Mont Baudile	1.29 TTC/hI + 12 € TTC
Coteaux du Salagou	1.99 €TTC/hI + 12 € TTC
IGP Coteaux de Béziers	1.35 €TTC/hI + 12 € TTC
IGP Cotes de Thau Unité géographique complémentaire : Cap d'Agde	1.59 €TTC/hI + 12 € TTC
IGP Cotes de Thongue	1.89 €TTC/hI + 12 € TTC
IGP Saint Guilhem le Desert <u>Unités géographiques complémentaires</u> : Cité d'Aniane Val de Montferrand	1.77 €TTC/hI + 12 € TTC
IGP Vicomte d'Aumelas Unité géographique complémentaire : Vallée Dorée	1.99 €TTC/hI + 12 € TTC
IGP Coteaux d'Enserune	1.49 €TTC/hI + 12 € TTC
IGP Haute Vallée de l'Orb	1.64 €TTC/hI + 12 € TTC



GRILLE DE COTISATION RECOLTE 2025

Ce montant couvre les frais de fonctionnement, de prélèvement, de dégustation, de contrôle interne par l'ODG, de contrôle externe par Bureau Veritas, la redevance INAO, pour les IGP de Territoire la cotisation spécifique du syndicat concerné.

Paiement en ligne

Lorsque vous validez votre télédéclaration, la facture pro-forma s'ouvre et vous pouvez cliquer sur « payer en ligne », en haut à droite, pour la régler.

<u>Virement bancaire</u> (Indiquer votre numéro CVI ou le numéro de dossier sur l'ordre de virement et joindre le justificatif du paiement à votre déclaration)

Coordonnées bancaires FHIGP:

Banque : CREDIT AGRICOLE

BIC: AGRIFRPP835

IBAN: FR7613506100000896272300092